

Annexe 1 :

Réservation pour le Président de Club

ou son représentant licencié dans le club, dûment mandaté

(Chèque de caution de 29 € à joindre obligatoirement à cette annexe)

ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE à ROUBAIX

Repas du 15 mars 2015

Madame - Monsieur : (nom, prénom)

Président (e)du Club (nom du club):

N° du club :

Réserve 1 repas (pour lui-même ou personne de son club mandatée) : 29 €

Choix retenu : proposition 1 , proposition 2

Date et signature

N.B : Chèque correspondant rendu à l'accueil le Dimanche 15 mars, sinon encaissé.

Ces chèques seront libellés à l'ordre de FFESSM 59 62 et seront envoyés avec la présente fiche de réservation à:

Valérie NOEL

97 rue de l'Abbé Coppin

62224 EQUIHEN PLAGE

**Avant le 15 février 2015 dernier délai
(Pas de délai supplémentaire)**

Annexe 2 :

Réservation pour les Autres Participants

(Chèque à joindre obligatoirement à cette annexe)

ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE à ROUBAIX

Repas du 15 mars 2015

Précisez les noms et prénoms pour éviter les doublons

Mesdames :(nom, prénom) –

-

-

-

Messieurs : (nom, prénom) -

-

-

-

Membres du Club (nom du Club):

N° du club :

Nombre de repas réservés Dimanche midi à 29 € soit 29 € x= €

Choix retenu : proposition 1 , nombre :

proposition 2 , nombre :

Chèque total libellé au nom de FFESSM 59 62 à envoyer avec la présente fiche de réservation à

Valérie NOEL

97 rue de l'Abbé Coppin

62224 EQUIHEN PLAGE

**Avant le 15 Février 2015 dernier délai
(Pas de délai supplémentaire)**

Menu

PROPOSITION 1 :

Rosace de jambon cru et melon
Poulet fondant farci aux cèpes
Sauce crème
Pommes paillassons
Fagot de haricots verts
Tarte Tatin et sa crème anglaise

ou

PROPOSITION 2 :

Saumon fumé sur toast
Pavé de turbot sauvage
sauce beurre blanc
riz pilaf
Tomate provençale
Tiramisu et son coulis fruit rouge

Note : la composition d'un menu ne peut se dissocier

(Le repas comprend : l'apéritif, l'entrée, le plat, le dessert, les boissons et le service)